

Nombre de membres élus au Bureau :	Membres en fonction :	Membres présents :	Absent(s) excusé(s) :	Absent(s) :	Pouvoir(s) :
55	54	38	13	3	3

Date de convocation : 11 mars 2025

Vote(s) pour : 41
 Vote(s) contre : 0
 Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 17 mars 2025,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Premier Vice-Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2025-03-17-BD-30 :

Opération de Réhabilitation des COpropriétés Dégradées (ORCOD) II : Autorisation d'Engagement (AE) 25QVLS01 - Affectation .

Rapporteur : Monsieur Frédéric NAVROT

Le Bureau,
 Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
 VU le Règlement Particulier d'Intervention en matière d'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 29 mars 2021, mis à jour au présent Bureau du 17 mars 2025,
 VU le Programme Local de l'Habitat 2020-2025 de l'Eurométropole de Metz, approuvé par le Conseil Métropolitain du 17 février 2020 et notamment sa fiche action n° 14 « *Instaurer un suivi et un accompagnement des copropriétés fragiles et dégradées* »,
 VU l'inscription des crédits correspondants au Budget Primitif 2025,

AFFECTE l'autorisation d'Engagement 25QVLS01 – Opération de Réhabilitation des COpropriétés Dégradées (ORCOD) pour un montant de 1 300 000 € sur le chapitre 011 comme suit :

AE 25QVLS01 – Opération de Réhabilitation des COpropriétés Dégradées	1 300 000 €
Déjà affecté	0 €
Affectation demandée	1 300 000 €
Affectation totale	1 300 000 €
Affectation restant disponible	0 €

Metz, le 18 mars 2025

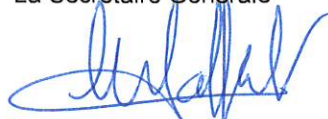
Le Secrétaire de séance r



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20250317-2025-03-DB30-DE

Numéro de l'acte : 2025-03-DB30
Date de décision : lundi 17 mars 2025
Nature de l'acte : DE
Objet : Opération de Réhabilitation des COpropriétés Dégradées (ORCOD) II : Autorisation d'Engagement (AE) 25QVLS01 - Affectation
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 20/03/2025
Numéro AR : 057-200039865-20250317-2025-03-DB30-DE
Document principal : 99_DE-30.pdf

Historique :

19/03/25 20:27	En cours de création	
19/03/25 20:30	En préparation	Catherine DELLES
20/03/25 10:08	Reçu	Catherine DELLES
20/03/25 10:08	En cours de transmission	
20/03/25 10:22	Transmis en Préfecture	
20/03/25 11:26	Accusé de réception reçu	